

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 02 FEVRIER 2012

Délibération  
n° 2012.02. 20.B

Climatlantic:  
accompagnement à la  
mobilité  
professionnelle -  
demande de  
subventions

**LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE DOUZE à 16h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2012**

**Secrétaire de séance :** Denis DOLIMONT

#### Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

#### Ont donné pouvoir :

#### Excusé(s) représenté(s) :

#### Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.02. 20.B**

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

**CLIMATLANTIC: ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE PROFESSIONNELLE - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Dans le cadre du projet européen Climatlantic, le GrandAngoulême mène des opérations pilotes sur la mobilité.

Une mission sur la mobilité professionnelle va débuter en avril pour une durée de 8 mois.

Cette prestation permettra à son terme :

- de développer un outil informatique permettant de diagnostiquer les déplacements professionnels de tout type d'établissement (entreprises, associations, collectivités). Celui-ci permettra de mettre en avant une vingtaine d'actions parmi celles qui auront le plus d'impact en terme de gaz à effet de serre et d'impact économique relatif aux 4 champs d'action suivants :
  - o un axe conducteur,
  - o un axe véhicule,
  - o un axe carburant,
  - o un axe organisation de la mobilité.
- de diffuser cet outil via la mission de conseil en mobilité et développer ainsi les plans de déplacements d'entreprises,
- de valoriser l'impact positif des politiques liées aux nouvelles mobilités développées par le GrandAngoulême : autopartage, stations vélos,...

Le plan de financement de cette prestation est le suivant :

<b>Dépenses</b>	<b>€ TTC</b>	<b>Recettes</b>	<b>€ TTC</b>
Prestation d'accompagnement à la mobilité professionnelle	54 000,00	Climatlantic (FEDER – Interreg) : 65 %	35 100,00
		ADEME : 15 %	8 100,00
		GrandAngoulême : 20 %	10 800,00
Total	54 000,00	Total	54 000,00

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie et construction du 10 janvier 2012,

.../...

**Je vous propose :**

**D'ADOPTER** le plan de financement pour le plan d'actions de la mobilité professionnelle.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter les subventions pour l'accompagnement de la mobilité professionnelle dans le cadre de Climatlantic notamment auprès de l'ADEME.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les documents afférents à cette demande de subventions.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>06 février 2012</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>06 février 2012</b>